



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Sainte-Croix
08-04-2025 – 13h45

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Sainte-Croix, tenue le 8 avril 2025 à 13h50 au Centre Sainte-Croix, 85 rue Jarry Ouest à Montréal.

PRÉSENTS :

Albert, Josée (TES)	Lajeunesse, Maude (CP)
Depo Kparie, Julien (ens.)	Mwisi, Angélique (élève)
Hotte, Steeve (élève)	Vinuesa, Mathieu (ens.)

Formant quorum.

Marie-Christine De Courcy, directrice, animera la séance en l'absence de Justine Damord.

MEMBRES ABSENTS :

Damord, Justine (représentante communauté)	Petrica, Cristina (ens.)
Fontaine, Charles (ens.)	Rouani, Zahia (ens.)
Georges, Karim Wilkensley (élève)	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La gestion du temps se fera collectivement.

M. Lajeunesse sera responsable de la prise de note et du procès-verbal.

La séance est ouverte à 13h55.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité. (01-CE-2024-2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
 - 1.1 Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.2 Responsable de la gestion du temps
 - 1.3 Responsable de la prise des notes et du procès-verbal
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11 février 2025)
 - 3.1 Suivis au procès-verbal
 - Consultation des élèves par le CÉ
 - Utilisation du 400\$
 - Identification des bacs de recyclage dans le salon du personnel
4. Parole au public
5. Sujets d'information
 - 5.1 Journées pédagogiques des 22 avril et 30 juin
 - 5.2 Projet éducatif 2024-2025-État de situation
 - 5.3 État des ETP
 - 5.4 Travaux dans le centre
 - 5.5 Postes enseignants et non-enseignants 24-25
 - 5.6 Calendrier scolaire 25-26
6. Sujet nécessitant une décision (consultation)
 - 6.1. Consultation des élèves-conseil d'élèves (parascolaires, climat social, etc.)
7. Sujets nécessitant une décision (approbation ou adoption)
 - 7.1 Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement (MCDC)
 - 7.2 Résolution-Subvention CJE
 - 7.3 Résolution budget bazar
 - 7.4 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) (printemps 2025)
8. Points d'information/rapports des participant.e.s
 - 8.1. Direction
 - 8.2. Élèves
 - 8.3. Personnel enseignant
 - 8.4. Professionnels
 - 8.5. Personnel de soutien
 - 8.6. Organisme sociocommunautaire
9. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11-02-2025

IL EST PROPOSÉ par Marie-Christine De Courcy que le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité. (02-CE-2024-2025)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

3.1.1 Consultation des élèves par le CÉ

Voir le point 6.1

3.1.2 Utilisation des 400\$

Voir le point 7.1

3.1.3 Identification des bacs de recyclage dans le salon du personnel

Les deux bacs ont été identifiés : un est utilisé pour le papier et le carton et l'autre, pour les bouteilles, canettes et boîtes de jus.

4. Parole au public

Il n'y a pas de public.

5. SUJETS D'INFORMATION

5.1 Journées pédagogiques des 22 avril et 30 juin

Étant donné qu'il y a eu deux journées de fermeture en raison de tempêtes, les journées pédagogiques des 22 avril et 30 juin deviennent des journées de classe.

5.2 Projet éducatif 2024-2025 - État de situation

La mise en œuvre du projet éducatif suit son cours. Les moyens ne sont pas pleinement déployés dans chaque classe, mais chaque enseignant a commencé à se familiariser avec le matériel et à intégrer une partie des moyens identifiés, notamment enseigner les stratégies de lecture en français et utiliser des feuilles de route et présenter les grilles d'évaluation en détail en mathématique.

5.3 État des ETP

Selon les données actuelles, on projette un total de 363 ETP pour la fin de l'année scolaire 2024-2025, donc un nombre suffisant pour le maintien des ressources en place, même s'il y aura probablement quelques fermetures de dossiers d'ici la fin juin. L'augmentation des effectifs se confirme malgré l'absence de cours de francisation cette année.

5.4 Travaux dans le centre

Les travaux de peinture sont maintenant terminés.

Les travaux pour la construction de l'atelier de sciences sont interrompus pour l'instant, le temps que la nouvelle porte soit livrée et installée.

Les travaux de l'enveloppe extérieure du centre sont reportés à l'été 2027. Ceci s'inscrit dans un ensemble de restrictions budgétaires à l'échelle du CSSDM.

5.5 Postes enseignants et non enseignants 25-26

Pour l'an prochain, la projection est à 26 postes enseignants (comparativement à 23 cette année).

Pour les postes non enseignants, des coupures doivent être faites. Le poste à temps partiel de conseillère pédagogique en francisation, initialement prévu pour l'automne 2024, sera coupé. Cela n'affectera pas le personnel en place, puisqu'il n'y a plus de francisation et que le poste n'a finalement

jamais été affiché. Le poste de technicien(ne) en loisirs passera à 50%, au lieu de 60%. Ce poste sera toujours combiné avec celui du centre Lartigue et la personne qui occupera le poste sera au centre Sainte-Croix le mercredi et le jeudi, ainsi qu'un vendredi sur 2.

5.6 Calendrier scolaire 25-26

Sur les 8 journées pédagogiques prévues pour l'année, plusieurs trouvent leur place par défaut :

- La journée de la rentrée
- La journée pédagogique institutionnelle en décembre
- La dernière journée de l'année régulière
- 2 journées pour le colloque de l'Alliance des professeurs de Montréal
- 1 journée pendant la semaine de relâche du secteur des jeunes

Il reste à placer :

- 1 journée après le 1^{er} avril en cas de tempête
- 1 journée à l'automne

Le calendrier sera soumis au CPEPE prochainement.

6 SUJETS NÉCESSITANT UNE CONSULTATION

6.1 Consultation des élèves-conseil d'élèves (parascolaires, climat social, etc.)

Présentation du sondage composé par L. Voynnet, en collaboration avec les membres du conseil d'élèves.

MC De Courcy interroge les personnes présentes quant au meilleur moyen de diffuser le sondage. On préconise de le faire passer à tous les élèves en même temps, un mercredi à 11h. Un code QR sera généré pour l'occasion.

7 SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION (APPROBATION OU ADOPTION)

7.1 Adoption du budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Les 400 dollars seront divisés comme suit, après consultation du conseil d'élèves :

- 100\$ en bourse pour un élève finissant parent
- 100\$ en bourse pour un autre élève finissant*
- 200\$ répartis en 8 cartes-cadeaux de 25\$ à faire tirer lors de la fête de fin d'année

* À la suggestion de MC De Courcy, le comité des finissants déterminera les critères pour cette bourse. Suggestion approuvée à l'unanimité.

7.2 Résolution – Subvention CJE

Le projet potager a bénéficié d'une subvention de 1500\$ du CJE Centre-Nord.

Ce fonds sera transféré du fonds 4 au fonds 9 (activités étudiantes).

Approuvé à l'unanimité.

7.3 Résolution – Budget bazar

Les fonds des deux derniers bazars (1050,25\$) seront transférés du fonds 4 au fonds 1 pour l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque.

Approuvé à l'unanimité.

7.4 Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou des règles de fonctionnement dans le cas des centres) (printemps 2025)

Nous faisons la lecture du Code de vie. Quelques corrections sont suggérées; elles seront apportées d'ici le prochain CÉ. Sont détaillés ici les points qui ont été l'objet de discussions.

Au sujet du respect des horaires :

- En particulier, M. Vinuesa propose d'indiquer qu'un départ hâtif doit être autorisé par l'enseignant, car il remarque un effet d'entraînement lorsque des élèves quittent leurs cours avant la cloche et cela est de plus en plus problématique.
- MC De Courcy suggère que la question du respect des horaires de cours et du flânage soit abordée en conseil d'élèves pour mieux comprendre la problématique et l'endiguer.
- M. Lajeunesse note que plusieurs enseignants aimeraient qu'une cloche sonne à 13h35, soit 5 minutes avant la reprise des cours de l'après-midi.

Au sujet de l'utilisation du téléphone cellulaire en classe :

- M. Vinuesa se demande si on peut encadrer l'utilisation du téléphone en classe à l'aide d'un règlement. Il remarque que ses élèves sont de plus en plus distraits et qu'ils regardent des vidéos en cours par exemple, au lieu de travailler.
- MC De Courcy note qu'une réflexion générale à ce sujet serait la bienvenue, en rencontre du personnel et dans le conseil d'élèves.
- A. Mwisi précise que le téléphone peut être utile pour les élèves qui sont parents, afin d'être facilement joignables, mais le cellulaire peut rester dans le sac, en mode vibreur.
- S. Hotte indique que pour sa part, il a pris l'habitude de le laisser sur le bureau de l'enseignante quand il arrive en classe pour éviter d'être déconcentré.

8 POINTS D'INFORMATION

8.1 DIRECTION

À la suite d'une question de J. Albert, MC De Courcy confirme que le stationnement sera loué encore cette année pour le tournoi de tennis.

8.2 ÉLÈVES

A. Mwisi et S. Hotte rapporteront au conseil d'élèves les questions soulevées lors de la lecture du code de vie (flânage / respect des horaires / utilisation du cellulaire) afin de trouver des pistes de solution pour contribuer au maintien d'un environnement propice aux apprentissages.

8.2 PERSONNEL DE SOUTIEN

J. Albert rappelle que le vernissage de FGArts a eu lieu le 26 mars. Huit élèves du centre y exposent leurs œuvres cette année, dont 5 élèves qui étaient présents au vernissage.

Aucun groupe n'est allé cependant. On prend note que la sortie devrait être intégrée d'emblée au calendrier des activités de 2025-2026.

J. Albert nous informe aussi qu'un *focus group* a eu lieu à la suite du sondage sur les transitions (voir PV de la séance du 10 décembre au sujet de ce sondage) – huit élèves avaient été sélectionnés pour y participer.

8.4 ENSEIGNANTS

M. Vinuesa annonce qu'un tournoi de pétanque débutera en avril. Les équipes, composées d'élèves et de membres du personnel, se disputeront quelques parties sur l'heure du midi (et en partie pendant une heure de cours). Le tout est organisé et animé en collaboration avec L. Voynnet et la grande finale aura lieu lors de la fête de fin d'année, le 10 juin.

8.5 PROFESSIONNELS

M. Lajeunesse mentionne que l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque sera fait le 6 mai, en collaboration avec Annie Landriault, technicienne en documentation. Par ailleurs, un élagage dans les rayons sera fait d'ici la fin juin (livres peu empruntés ou trop abimés). Les livres en assez bon état seront vendus à prix modiques au bazar de l'an prochain. Il y a d'ailleurs déjà une bonne réserve de livres pour le prochain bazar.

M. Lajeunesse annonce qu'il reste trois sorties d'ici la fin de l'année : un concert à l'OSM le jeudi 24 avril, une pièce de théâtre chez Duceppe (*Jeanette* le mardi 6 mai) et une sortie au Biodôme et au jardin botanique avec probablement 30 places disponibles, qui aura lieu à la fin mai.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15h02.

Présidente absente

Présidence



Direction d'établissement